

2015

RAPPORT D'ACTIVITÉS **IDDRI**



S O M M A I R E

- 3** Avant-propos de Teresa Ribera,
directrice de l'Iddri
- 5** Gouvernance de l'Iddri
- 6** Budget
- 8** Partenariats scientifiques
- 10** Équipe
- 12** Publications
- 14** Événements
- 16** Éditorial de Christiana Figueres,
ancienne secrétaire exécutive de la CCNUCC¹
- 18** COP21, l'action climatique internationale
et l'Iddri passent à l'âge adulte
- 24** ODD : le développement durable par la preuve
- 28** L'Océan au cœur de l'agenda international
- 32** Science et politiques de l'environnement :
quatre réalisations emblématiques de l'Iddri
- 34** Après 2015 : concrétiser les engagements !

1. CCNUCC : Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques



2015, *l'aboutissement d'un cycle, le début d'un autre*

Teresa Ribera, directrice de l'Iddri

Avec ses succès majeurs en matière d'accords multilatéraux pour le développement durable, l'année 2015 a marqué l'aboutissement d'un important cycle de travail pour l'Iddri, et a confirmé la pertinence de son projet initial.

Créé en 2001 pour faciliter le lien entre science et décision, à travers des activités de recherche menées, de manière indépendante, avec les différents acteurs de la décision, l'Iddri a ainsi accompagné les grandes négociations internationales sur le développement durable vers la mise en place, désormais effective, d'un cadre efficace, juste et propice à une mise en œuvre ambitieuse.

Pour aboutir à l'Accord de Paris sur le changement climatique, l'Iddri a activement soutenu le passage d'une logique de « partage du fardeau » - qui a prévalu jusqu'à Copenhague - à une action fondée sur les contributions des pays, en montrant l'intérêt individuel d'une telle approche pour chaque pays, et en proposant des solutions pour que celle-ci permette une action à la fois juste et ambitieuse. Sur cette base, l'Iddri a promu l'inclusion dans l'Accord d'un objectif d'atténuation de long terme, ainsi que d'un cadre pour renforcer l'ambition de l'action en ce sens, fondé sur une revue périodique des contributions et sur un système de transparence favorisant l'apprentissage mutuel. Nous avons également été très actifs pour que l'adaptation aux effets du changement climatique passe d'un problème local à un objectif mondial.

>>>

L'Iddri a accompagné les grandes négociations internationales sur le développement durable vers la mise en place, désormais effective, d'un cadre efficace, juste et propice à une mise en œuvre ambitieuse.

Institut pionnier sur l'océan, l'Iddri a également œuvré pour l'ouverture de négociations internationales sur la haute mer, actée à New York en janvier 2015 ; a alimenté les négociations régionales dans l'océan Indien occidental et, aux côtés de l'IASS¹ et du PNUE², dans le Pacifique Sud ; et a activement participé à mettre à l'agenda le lien entre Océan et Climat. Je suis particulièrement heureuse de voir le Giec³ prendre acte de notre proposition de réaliser un rapport

spécial liant de manière consistante Océan et Climat. C'est le résultat d'un travail mené depuis 2013 avec la Commission Océan Mondial, qui a inclus cette proposition dans son rapport final de 2016. La Principauté de Monaco, la communauté Océan et la déclaration « Parce que l'Océan » - lancée également aux côtés du gouvernement du Chili, du gouvernement français et de Tara Expéditions, signée depuis par 22 pays - ont fait le reste.

Cherchant depuis sa création à faire converger développement et développement durable, aux côtés du Ferdi⁴ et du Cerdi⁵ au sein des initiatives IDGM⁶ et IDGM+, l'Iddri a également accompagné le passage des Objectifs du Millénaire pour le développement aux Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en septembre 2015. En particulier nous avons proposé dès 2015 des modalités de mise en œuvre des ODD, et poursuivrons en ce sens ces prochaines années. Sur le sujet clé du financement du développement, l'Iddri est resté très actif dans le débat sur l'Aide publique au développement française, et a intégré la coalition des *think tanks* européens pour le développement (ETTG) aux côtés d'ECDPM⁷, du *German Development Institute* et du *Overseas Development Institute* (Royaume-Uni).

C'est pourquoi nous avons choisi de concentrer notre rapport d'activité 2015 sur ces trois sujets, même si nous sommes intervenus sur d'autres terrains, notamment en France avec des travaux qui ont conduit à l'adoption de la loi sur les nouveaux indicateurs de richesse en avril 2015, la nomination de Michel Colombier comme président du comité d'experts sur la transition énergétique, et la participation de l'Iddri à la création de l'Institut pour la ville durable.

L'Iddri a également su faire à nouveau preuve de sa capacité scientifique, en publiant de nombreux articles dans des revues de premier rang et en prenant la co-direction du consortium MILES⁸, financé par la Commission européenne, rassemblant les équipes de modélisation du Giec et des centres de recherche de plusieurs pays pour enrichir mutuellement les scénarios de décarbonation au niveau international et national.

Enfin, nous avons anticipé l'après-2015, en analysant les nouveaux défis et en préparant l'Iddri à intervenir de la manière la plus efficace possible dans ce contexte.

L'Iddri a ainsi élaboré, à travers une consultation interne et externe, son projet stratégique 2016-2020, qui a été adopté par son conseil d'administration en avril 2016.

Première étape de ce projet, l'Iddri a organisé en mai 2016 une conférence nommée « *Sustainable Development: it's time!* », lors de laquelle des acteurs de tous horizons se sont réunis pendant deux jours autour de trois défis majeurs : suivre les engagements pris par les gouvernements et les acteurs non-étatiques, réallouer les investissements, et assurer la justice sociale et la solidarité. Trois défis autour desquels se concentreront les activités de l'Iddri pour les années à venir.

1. IASS : *Institute for Advanced Sustainability Studies*

2. PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement

3. Giec : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

4. Ferdi : Fondation pour les études et recherches sur le développement international

5. Cerdi : Centre d'étude et recherches sur le développement international

6. IDGM : Initiative pour le développement de la gouvernance mondiale

7. ECDPM : *European Centre for Development Policy Management*

8. MILES : *Modelling and Informing Low Emission Strategies*

Gouvernance de l'Iddri

Créé en 2001 (sous la forme d'un groupement d'intérêt scientifique), l'Iddri est aujourd'hui une fondation reconnue d'utilité publique : la Fondation Institut de recherche pour le développement durable et les relations internationales, dite Iddri. Elle a pour but de « développer et promouvoir des travaux de recherche dans le domaine de la gestion des problèmes globaux d'environnement (...) et de la gouvernance internationale (...), de mettre en œuvre des recherches utiles pour la conduite d'une réflexion stratégique et prospective dans le domaine du développement durable, de concert avec les administrations, la communauté scientifique, les entreprises et milieux associatifs et syndicaux, et de renforcer les communautés scientifiques qui travaillent sur ces thèmes ».

Les programmes de l'Iddri sont arrêtés par des processus de décision faisant l'objet de délibération collective par les organes de gouvernance de l'Iddri : le conseil d'administration, le conseil d'orientation et le conseil scientifique. Le conseil d'administration se réunit deux fois par an ; il est composé statutairement de trois collèges, représentant à parité les fondateurs de l'Iddri, les membres de droit, et cinq personnalités qualifiées. Il délibère sous la surveillance d'un Commissaire du gouvernement désigné par le ministère de l'Intérieur qui veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la fondation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Collège des fondateurs

- EDF, représenté par **Claude Nahon**
- Engie, représenté par **Anne Chassagnette**
- EpE⁹, représenté par **Claire Tutenuit**
- Veolia Environnement, représenté par **Pierre Victoria**

Collège des membres de droit

- Ademe, représenté par **François Moisan**
- AFD, représentée par **Alain Henry**
- Cirad, représenté par **Michel Eddi**
- CNRS, représenté par **Stéphanie Thiebault**
- INRA, représenté par **Jean-François Soussana**

Collège des personnalités qualifiées

- **Jean-Michel Charpin**
- **Michel Griffon**
- **Jean Jouzel**
- **Julia Marton-Lefèvre**
- **Christine Musselin**

Le Bureau est composé de

- **Jean Jouzel**, président
- **Claude Nahon**, vice-présidente
- **Anne Chassagnette**, trésorière
- **Michel Eddi**, secrétaire

* Le conseil d'administration a été renouvelé en avril 2016 avec effet à l'occasion de sa prochaine réunion de décembre 2016.

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IDDRI

- **Scott Barrett** (Université Columbia, États-Unis)
- **Sandra Bessudo** (Fondation Malpelo, Colombie)
- **Ian Goldin** (Université d'Oxford, Royaume-Uni)
- **Claude Henry** (Sciences Po & Université Columbia, France)
- **Paul Leadley** (Université Paris-Sud, France)
- **Mariana Mazzucato** (Université du Sussex, Royaume-Uni)
- **Laurent Mermet** (AgroParisTech, France)
- **Mireille Razafindrakoto** (Institut de recherche pour le développement, France)
- **Johan Rockström** (*Stockholm Resilience Center*, Suède)
- **Heike Schröder** (Université de East Anglia, Royaume-Uni)
- **Lord Nicholas Stern** (*Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment et I.G. Patel Professor of economics & government*, ISe, Royaume-Uni)
- **Sybille van den Hove** (Université autonome de Barcelone, Espagne)
- **Elke Weber** (Université Columbia, États-Unis)
- **Zhongxiang Zhang** (Université Fudan, Chine)

9. EpE : Entreprises pour l'environnement

Budget de l'Iddri

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DU BUDGET IDDRI

Le budget de la Fondation s'est établi en 2015 à 5,3 millions d'euros en intégrant les coûts de personnels mis à disposition.

Les ressources sont diversifiées, et proviennent de programmes de long terme (Initiative pour le développement et la gouvernance mondiale - IDGM - financée par les produits financiers d'un prêt de l'AFD ; IDGM+, programme d'excellence en matière de recherche bénéficiant des « Investissements d'avenir ») ; d'entreprises (notamment des membres fondateurs) ; des ministères, d'établissements publics et d'organismes de recherche ; de fondations, d'organismes internationaux et européens.

CONSEIL D'ORIENTATION

Administrations

- **Michel Badré** (CGEDD¹)
- **Pierre-Franck Chevet** (ministère de l'Écologie)
- **Philippe Lacoste** (ministère des Affaires étrangères)

Instituts de recherche et universités

- **Patrick Duncan** (CNRS)
- **Sylviane Guillaumont** (Université d'Auvergne)
- **Jean-Charles Hourcade** (Cired)
- **Christian Lequesne** (CERI)

Entreprises

- **Matt Christensen** (Axa Investment Managers)
- **Pierre Ducret** (Caisse des Dépôts, Institut de l'économie pour le climat)
- **Jean-Pierre Tillon** (InVivo)
- **Gilles Vermot Desroches** (Schneider Electric)

Organisations non gouvernementales et syndicales

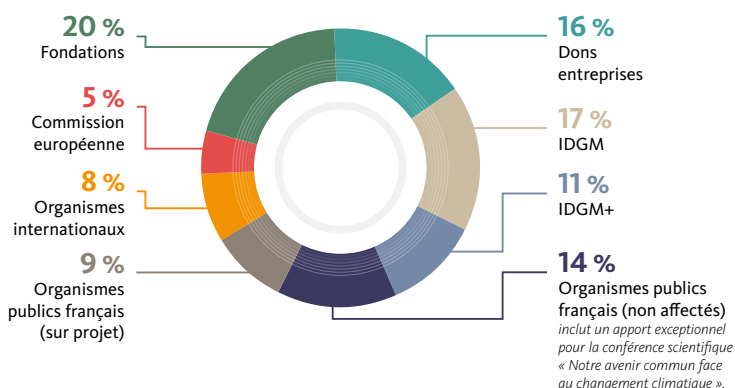
- **Pierre-Yves Chanu** (CGT)
- **John Evans** (Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE²)
- **Timothy Geer** (WWF International)
- **Daniel Lebègue** (IFA)
- **Camilla Toulmin** (IIED)

Collectivités territoriales

- **Denis Baupin** (Député de Paris)

Financements sur projets

Financements non affectés

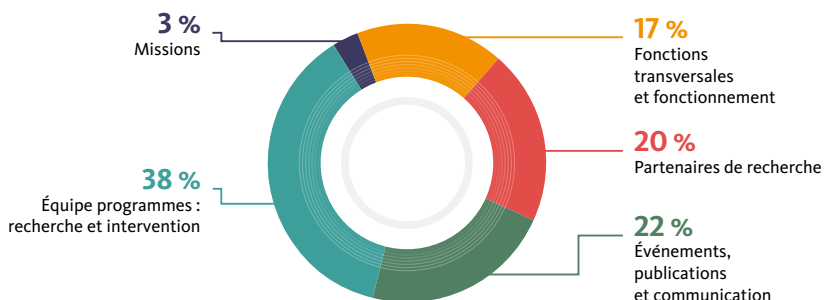


RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ACTIVITÉ DE L'IDDRI**

Les dépenses sont réparties entre :

- les programmes de recherche et d'intervention, réalisés par l'Iddri et ses partenaires scientifiques à travers le monde* ;
- la communication et la mise en oeuvre des stratégies d'intervention (valorisation des publications, organisation d'événements, relations media, web et réseaux sociaux, etc.)
- les fonctions transversales, les charges de structure et de fonctionnement.

* voir p. 8 sur les partenariats scientifiques



**Y compris l'ensemble des fonds complémentaires reversés aux partenaires, soit un budget total de 6,1 millions d'euros

1. CGEDD : Conseil général de l'Environnement et du Développement durable
2. OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

LISTE DES PARTENAIRES FINANCIERS DE L'IDDRI

**IDGM : produits financiers
issus d'un prêt de l'AFD**
(Agence française de développement)

**IDGM+ / Labex /
Investissements d'avenir**

Organismes publics français SUR PROJET

- › **AAMP** : Agence des aires marines protégées
- › **ADEME** : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- › **ANR** : Agence nationale de la recherche
- › **Caisse des dépôts et consignations**
- › **CSFRS** : Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques

NON AFFECTÉS

- › **Cirad*** : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
- › **INRA** : Institut national de recherche agronomique
- › **MEEM** : Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- › **MAEDI** : Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- › **MESR** : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- › Contributions exceptionnelles à la conférence scientifique sur le climat de **BRGM, IFREMER, INRIA, INSERM, IRD**

* personnel mis à disposition

Dons entreprises

- › **EDF**
- › **Engie**
- › **GRDF**
- › **MAIF**
- › **Renault**
- › **Total**
- › **Transdev**
- › **Veolia**
- › **Vinci**

**Commission européenne
(DG Climat - DG Recherche)**

Organismes internationaux

- › Ambassade des États-Unis
- › Confédération suisse
- › Institut de la Francophonie pour le développement durable
- › Ministère de l'Environnement norvégien
- › Ministère de l'Environnement suédois
- › *Sustainable Development Solutions Network*
- › UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
- › Université de Waseda (Japon)
- › Organisation météorologique mondiale
- › DIW : *Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung*
- › CERRE : *Center on Regulation in Europe*
- › *The Nature Conservancy*

Fondations

- › **CDKN** : *Climate and Development Knowledge Network*
- › **CIFF** : *Children's Investment Fund Foundation*
- › *Climate Works Foundation*
- › **ECF** : *European Climate Foundation*
- › Fondation BNP Paribas
- › Fondation de France
- › Fondation Bill et Melinda Gates
- › Fondation Hermès
- › Fondation Prince Albert II de Monaco
- › Fondation pour le Progrès de l'Homme
- › *United Nations Foundation*

Alliances et réseaux stratégiques d'expertise au cœur de l'activité de l'Iddri

La capacité d'action et d'influence de l'Iddri repose de manière centrale sur des alliances et des réseaux d'expertise, qui lui permettent d'accroître son impact au sein des processus internationaux ainsi qu'au sein des débats nationaux dans des pays stratégiques, mais aussi d'être en capacité d'observer et d'analyser la diversité des trajectoires de développement durable inventées, à chaque fois de manière singulière, dans différents contextes nationaux. Ces réseaux et alliances sont de plusieurs nature : partenariats structurels ; réseaux clés ; partenaires scientifiques.

INITIATIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA GOUVERNANCE MONDIALE (IDGM) ET PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC SCIENCES PO

Associé depuis 2008 avec la Ferdi (Fondation pour les études et recherches sur le développement international) dans l'IDGM (Initiative pour le développement et la gouvernance mondiale), l'Iddri se situe à la croisée des réseaux et expertises les meilleurs en matière d'économie du développement et de développement durable. Cette initiative, associant également le Cerd (Centre d'étude et recherches sur le développement international) depuis 2011, a reçu le label de « Laboratoire d'excellence », confirmé en 2015 par une évaluation internationale ayant souligné que les trois institutions constituent un exemple de référence en France pour la capacité à s'appuyer sur une recherche scientifique d'excellence dans le but d'intervenir dans les débats politiques internationaux.

L'année 2015 a aussi encore davantage confirmé la pertinence de l'association de l'Iddri avec Sciences Po. Alors que de nombreux acteurs ont focalisé leur attention sur la définition des objectifs (objectifs de développement durable, objectifs à 2030 contenus dans les contributions nationales pour l'Accord de Paris sur le climat), l'Iddri s'est à plusieurs reprises positionné en anticipation des difficultés et opportunités futures de la mise en œuvre de ces objectifs et engagements. Faire fonctionner l'Accord de Paris, faire mordre les ODD sur la réalité politique des pays, suppose de pouvoir interroger l'action politique et les stratégies des différents acteurs avec la diversité des sciences sociales représentées au sein de Sciences Po. De nombreuses conférences organisées au cours de l'année à Sciences Po ont permis d'échanger avec des décideurs internationaux, des acteurs nationaux et des représentants de grandes entreprises sur les conditions auxquelles ceux-ci vont pouvoir s'accorder pour une mise en œuvre ambitieuse des engagements de 2015.

RÉSEAUX CLÉS DE *THINK TANKS* EN EUROPE ET À L'ÉCHELLE GLOBALE

L'Iddri a développé des relations de proximité avec de nombreux *think tanks* européens, notamment en matière d'environnement et de développement durable (*Stockholm Environment Institute* en Suède, *Institute for Advanced Sustainability Studies* - Potsdam en Allemagne, etc.), grâce à des travaux menés en commun. Les réseaux d'expertise européens jouent en effet un rôle clé pour comprendre et influencer les débats politiques internes spécifiques à chaque État membre de l'Union : les changements dans la politique européenne se gagnent tout autant dans les différentes capitales qu'à Bruxelles même.

En plus des réseaux environnementaux, l'Iddri est devenu, au titre de l'IDGM, membre du groupe des *think tanks* européens pour le développement (ETTG).

L'Iddri a également noué de forts liens de collaboration avec l'Amérique latine, en particulier la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), avec laquelle l'Iddri a notamment co-organisé une série de dialogues entre négociateurs latino-américains en amont de la COP20 et de la COP21.

L'Iddri a également construit des partenariats actifs avec des réseaux internationaux à forte visibilité politique, élargissant la capacité d'influence de ses travaux et bénéficiant de sa capacité d'intervention d'une part, et d'animation de réseaux de recherche d'autre part. Par exemple, la Commission mondiale pour l'Océan a repris les propositions de l'Iddri sur la haute mer ou l'offshore.

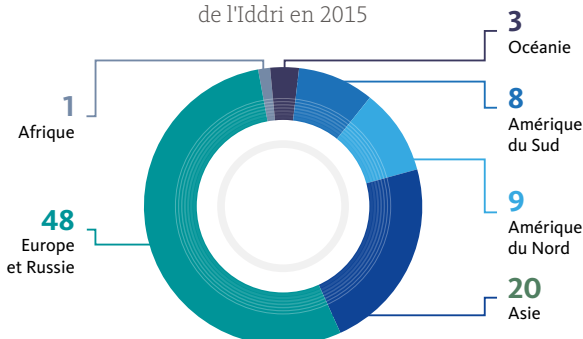
DES PARTENARIATS SCIENTIFIQUES INTERNATIONAUX QUI DÉFINISSENT LA MANIÈRE D'INTERVENIR DE L'IDDRI

Ancré dans les collaborations que lui permet le soutien des grands centres de recherche français depuis sa fondation (CNRS, INRA, Cirad,...), l'Iddri a développé depuis plus de dix ans des réseaux d'expertise lui permettant de coordonner des projets de recherche européens de grande ampleur, sur des enjeux qui concernent tant l'énergie que l'adaptation au changement climatique ou l'économie de la biodiversité.

L'Iddri appartient également à des réseaux internationaux de recherche : le réseau *Earth System Governance* relie par exemple l'Iddri aux meilleurs spécialistes en relations internationales sur les questions de gouvernance mondiale de l'environnement.

Enfin, l'Iddri construit des réseaux de recherche à l'échelle multi-nationale, tant pour être en capacité d'observer et d'analyser les transformations des sociétés et des modèles de développement dans la diversité des contextes nationaux, que pour permettre l'émergence et la consolidation de capacités d'intervention dans les débats politiques dans ces différents pays. Le projet *Deep Decarbonization Pathways* en constitue l'illustration (voir aussi focus p. 19) : plutôt que de développer depuis Paris un exercice appliqué à différents pays clés de la négociation climatique, l'Iddri a développé un partenariat dans les seize plus grands pays émetteurs de gaz à effet de serre, consolidant dans chacun d'entre eux les capacités d'une équipe locale à mettre en débat une trajectoire de décarbonation profonde de l'économie, renforçant ainsi à la fois la légitimité de chacun des scénarios produits dans son propre pays, et la crédibilité des résultats d'ensemble, pour illustrer la manière dont le nouveau régime de gouvernance mis en place par l'Accord de Paris pourra s'appuyer sur des débats politiques structurés et ambitieux à l'échelle nationale.

Distribution géographique des partenaires scientifiques de l'Iddri en 2015



Équipe de l'Iddri



Carine Antunes
Assistante événements et communication



Pierre-Marie Aubert
Chercheur Politiques agricoles et alimentaires



Pierre Barthélemy
Chargé des publications



Nicolas Berghmans
Chercheur Énergie-Climat



Aurore Bertinetti
Assistante de gestion



Laura Brimont
Chercheuse Nouvelle Prospérité



Lucien Chabason
Conseiller auprès de la direction



Lucas Chancel
Chercheur Nouvelle Prospérité



Michel Colombier
Directeur scientifique



Elise Coudane
Chargée des événements et valorisation des activités



Laure Criqui
Chercheuse Développement urbain international



Lisa Dacosta
Secrétaire générale



Tatiana de Feraudy
Chercheuse Fabrique Urbaine Nouvelle Prospérité



Damien Demailly
Coordinateur du programme Nouvelle Prospérité



Delphine Donger
Chargée de communication et relations presse



Laetitia Dupraz
Assistante de direction



Jérôme Dupuis
Directeur des partenariats



Marion Gourdin
Chargée de la valorisation web



Jean Jouzel
Président du conseil d'administration



Renaud Lapeyre
Chercheur Biodiversité et services environnementaux



Yann Laurans
Directeur du programme Biodiversité



Marie Lecomte
Chercheuse Gestion durable des pêches



Alexandre Magnan
Chercheur Vulnérabilité et Adaptation



Roberta Pierfederici
Chercheuse *Deep Decarbonization Pathways Project*



Aleksandar Rankovic
Chercheur Biodiversité et interactions science-société



Vincent Renard
Conseiller auprès de la direction



Teresa Ribera
Directrice



Julien Rochette
Coordinateur du programme Océans et zones côtières



Oliver Sartor
Chercheur Politiques climatiques et énergétiques



Mathieu Saujot
Coordinateur du programme Fabrique urbaine



Marie-Hélène Schwoob
Chercheuse Politiques agricoles et alimentaires



Thomas Spencer
Directeur du programme Climat



Léna Spinazzé
Directrice du développement et de la communication



Lucilia Tanchereau
Responsable administrative



Sébastien Treyer
Directeur des programmes



Laurence Tubiana
Fondatrice



Julie Vaillé
Chercheuse Financement du développement



Tancrede Voituriez
Directeur du programme Gouvernance



Henri Waisman
Coordinateur *Deep Decarbonization Pathways Project*



Xin Wang
Chercheur Politiques chinoises/ HDR



Glen Wright
Chercheur Gouvernance internationale des océans



Chris Bataille
Chercheur associé



Raphaël Billé
Chercheur associé



Jean-Pierre Gattuso
Chercheur associé



Andreas Rüdinger
Chercheur associé

L'équipe de la Chaire Développement durable de Sciences Po

Laurence Tubiana, directrice
Claude Henry, **Sébastien Treyer**,
Benoît Martimort-Asso, conseillers scientifiques
Anne-Laure Faure, chargée de mission partenariats

Les enseignements assurés à Sciences Po par l'Iddri et la Chaire

- École d'affaires publiques :
 - › Master politiques publiques
- École des affaires internationales :
 - › *Master in Environmental Policy*
 - › *Master in Development Practice*
 - › *Master in Environmental Science and Policy*

- › *Master in International Development*
- › *Master in International Public Management*
- › *Master in International Economic Policy*

Les enseignants

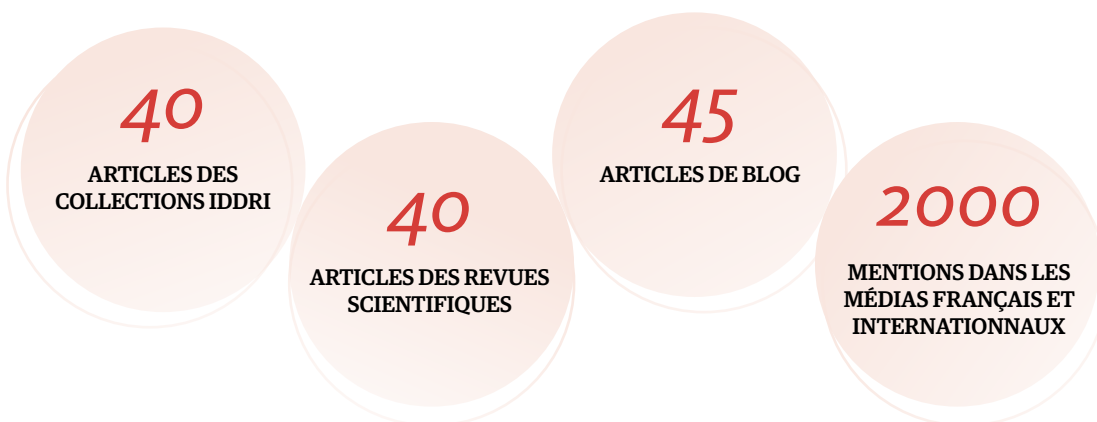
Pierre-Marie Aubert, **Lucas Chancel**, **Michel Colombier**, **Damien Demailly**, **Delphine Donger**, **Renaud Lapeyre**, **Yann Laurans**, **Vincent Renard**, **Julien Rochette**, **Andreas Rüdinger**, **Oliver Sartor**, **Mathieu Saujot**, **Marie-Hélène Schwoob**, **Thomas Spencer**, **Sébastien Treyer**, **Tancrede Voituriez**, **Glen Wright**

Les chercheurs de l'Iddri enseignent également dans des Masters de l'AgroParisTech, l'IEP de Rennes, l'université de la Rochelle, l'Université Paris Dauphine, l'université Paris Descartes, l'université Pierre Mendès France de Grenoble et la *Kedge Business School*. Ils ont également fait des interventions à l'ENA, à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires du CEA.

L'Iddri a par ailleurs accueilli dix stagiaires dont cinq de Sciences Po.

Publications

Rythmée par des échéances majeures de négociations dans l'agenda de la gouvernance mondiale de l'environnement, 2015 a été particulièrement riche en termes de publications pour l'Iddri. Différents formats ont été utilisés, adaptés au type d'intervention de l'Iddri (collections Iddri, publications scientifiques, billets de blog, tribunes), de nombreux partenariats scientifiques noués. L'offre éditoriale de l'Iddri en 2015, à la fois en prise directe avec l'actualité de l'agenda international du développement durable et ancrée dans sa mise en œuvre, à différentes échelles, témoigne d'une grande diversité dans les thématiques abordées et les niveaux de lecture proposés.



COLLECTIONS IDDRI

En 2015, l'Iddri a publié plus de 40 articles dans ses collections propres, souvent en collaboration avec des partenaires extérieurs : consortiums de recherche internationaux (autour des projets MILES¹ et DDPP²), institutions internationales (UICN³, OCDE) et françaises (AFD, I4CE⁴), *think tanks* internationaux (NCSC⁵ en Chine, CIGI⁶ au Canada, Libélula au Pérou, *Fundación Torcuato Di Tella* en Argentine, *Servicios Ambientales S.A.* en Bolivie, IASS⁷ en Allemagne), centres de recherche (Cirad⁸, IPSL⁹), etc. Ces travaux ont été de différentes natures : analyse de données empiriques, cadrage ou décryptage de débats, recommandations politiques. Ils ont notamment permis de mettre en lumière les interactions – nécessaires – entre les mécanismes de gouvernance mondiale et régionale de l'environnement et la mise en œuvre des politiques à l'échelon domestique, ainsi que le rôle et le potentiel transformateur de différents outils de la transition écologique (financement, technologies, participation, etc.).

1. MILES : *Modelling and Informing Low Emission Strategies*
 2. DDPP : *Deep Decarbonization Pathways Project*
 3. UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
 4. I4CE : Institut de l'économie pour le climat
 5. NCSC : *National Center for Climate Strategy*

6. CIGI : *Centre for International Governance Innovation*
 7. IASS : *Institute for Advanced Sustainability Studies*
 8. CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
 9. IPSL : Institut Pierre-Simon Laplace

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

En 2015, les 40 articles publiés par les chercheurs de l'Iddri dans des revues scientifiques à comité de lecture ont alimenté les travaux de recherche de l'institut et contribué à la diffusion nationale et internationale de ses propositions. L'année a notamment été marquée par la publication d'un article de l'initiative Océans 2015 (coordonnée par l'Iddri et l'UPMC-CNRS¹⁰) dans la revue *Science* sur les impacts des émissions de CO₂ sur l'océan. Les processus de gouvernance régionale, la fermeture de pêcheries en haute mer, les énergies marines (*Marine Policy*) ou encore le protocole de gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée (*Ocean & Coastal Management*) ont complété ce riche volet océans. La biodiversité a également fait l'objet de plusieurs articles : interfaces science-politique (*Environmental Science & Policy*), mécanismes de compensation et paiements pour services environnementaux (*Ecosystem Services*), politiques publiques en France (*Natures Sciences Sociétés*). Et, dans le cadre de la préparation de la COP21, plusieurs thématiques ont été analysées : les négociations climatiques elles-mêmes (*Négociations*), le rôle des acteurs non-étatiques dans la mise en œuvre des politiques climatiques (*Global Policy*), ou encore l'économie politique de la réduction des émissions en Chine à l'horizon 2030 (*Climate Policy*).



BLOG IDDRI

Créé à l'occasion de la COP20 à Lima (Pérou) en décembre 2014, le blog climat de l'Iddri (www.blog-iddri.org) s'est imposé au fil de l'année 2015 comme un lieu de décryptage régulier des étapes et événements clés qui ont jalonné la route vers la COP21. Outre l'analyse des sessions de négociation intermédiaires (Genève, Bonn) et des premiers drafts d'accord, les différents éléments du futur Accord de Paris ont été décryptés. Les contributions soumises par les pays en amont de la COP21 (les INDC¹¹) ont également été analysées, plus spécifiquement celles de certains pays les plus émetteurs. Parallèlement, plusieurs billets sur les enjeux de la COP21 au-delà des questions strictement climatiques, relatifs notamment à la transition des villes et des modèles agricoles vers plus de durabilité ou au financement du développement, ont élargi le spectre thématique du blog, définitivement devenu « généraliste » du développement durable en janvier 2016 et partie intégrante de l'offre éditoriale de l'Iddri.



MÉDIAS

Au total sur l'année 2015, l'Iddri ou ses chercheurs ont été mentionnés plus de 2 000 fois dans les médias français et internationaux (avec un nombre de citations particulièrement important en France, Australie, Espagne, États-Unis, Brésil et Royaume-Uni), tous thèmes de recherche confondus. Les mentions ont très sensiblement augmenté au moment de la COP21, avec plus de 200 mentions en novembre 2015, et plus de 600 en décembre. Plus de 40 tribunes et articles de chercheurs de l'Iddri ont été publiés sur l'année 2015, dans des médias français et internationaux. Différents partenariats médias ont été noués, avec lemonde.fr (série d'articles sur les trajectoires de décarbonation des pays parmi les plus émetteurs : Inde, Chine, France, Allemagne, Afrique du Sud), le blog ideas4development.org de l'Agence française de développement, *The Conversation* (tribunes mensuelles sur les océans), *Alternatives Internationales* (hors-série COP21) et *AlterEco+*.

10. UPMC-CNRS : Université Pierre-et-Marie-Curie, Centre national de recherche scientifique
11. INDC : *Intended Nationally Determined Contributions*

Événements

L'année 2015 a été marquée par une activité événementielle intense autour de la COP21, impliquant la majorité des programmes de l'Iddri, mais également par des temps forts sur d'autres sujets phares (conservation de la biodiversité, mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), réduction des inégalités environnementales) et par la poursuite de nos rendez-vous réguliers, à destination du grand public ou sous forme de groupes de travail.

PRÉPARATION DE LA COP21

En amont de la COP21, l'Iddri a cherché à mobiliser la plus grande diversité possible d'acteurs, et a organisé à cet effet de nombreux événements, sous différents formats adaptés aux différents types de publics : les négociateurs eux-mêmes, mais également les entreprises, la communauté scientifique, les étudiants et les médias.

Concernant les négociateurs et la communauté des *think tanks*, l'Iddri a organisé en 2014 et 2015 **12 dialogues thématiques**, réunissant au total 300 acteurs clés. Parallèlement aux rendez-vous officiels de négociation, ceux-ci ont été l'occasion de chercher de manière ouverte des zones de compromis et des propositions innovantes sur les points clés des négociations.

En parallèle, l'Iddri a organisé en 2015 sept séances de son **Club Climat**, espace d'échange avec l'administration et les entreprises sur l'avancée des négociations climatiques.

Pour impliquer au mieux une communauté scientifique engagée et qui fait également partie des solutions au changement climatique, l'Iddri a été membre du comité d'organisation de la conférence scientifique internationale, « **Notre avenir commun face au changement climatique** », qui s'est déroulée à l'UNESCO du 7 au 10 juillet 2015. L'Iddri y a notamment organisé plusieurs sessions parallèles.

Pour toucher un public plus large, l'Iddri s'est fortement impliqué dans l'initiative « **Paris Climat 2015: Make It Work** » lancée par Sciences Po. Celle-ci avait pour objectif, à travers notamment de nombreuses conférences publiques, de permettre aux étudiants et à la société de s'emparer des enjeux liés au changement climatique.

Elle a débouché sur une simulation des négociations climatiques de trois jours, au Théâtre des Amandiers, en mai 2015, par près de 200 étudiants venus du monde entier.

Vis-à-vis des médias, l'Iddri a organisé de nombreuses conférences de presse ainsi qu'un atelier média international autour du **Deep Decarbonization Pathways Project (DDPP)** en septembre 2015. Cet atelier, qui a réuni une vingtaine de médias de référence au niveau international et national (12 pays), a permis aux équipes pays du DDPP d'informer les journalistes sur les séquences d'action pour mettre en œuvre une économie décarbonée dans leurs pays.

Enfin, pendant la COP21, l'Iddri a participé en tant qu'organisateur ou intervenant à **41 side events**. Ceux-ci ont porté aussi bien sur des sujets directement liés aux négociations que sur des secteurs clés comme les océans, la gestion durable des terres ou l'économie collaborative. En particulier, entre les deux semaines de négociation, l'Iddri a co-organisé avec le projet *Mitigation Action Plans and Scenarios* (MAPS) des ateliers d'experts puis une conférence de haut niveau réunissant 150 personnes pour discuter et mettre en avant différentes approches pour réussir les politiques nationales d'atténuation.





LES CONFÉRENCES THÉMATIQUES

Parallèlement aux activités liées à la COP21, l'Iddri a organisé plusieurs conférences internationales autour d'autres enjeux clés, notamment la conservation de la biodiversité, la mise en œuvre des ODD et la réduction des inégalités environnementales.

Le 19 juin 2015, la conférence « **Conserver la biodiversité et les services écosystémiques par des instruments de marché ? Théorie et pratiques pour les décideurs publics** » a permis de confronter les résultats scientifiques du programme INVALUABLE aux vues, expériences et besoins des divers acteurs concernés par la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques.

Le 2 octobre 2015, l'Iddri a organisé au ministère de l'Écologie une conférence sur la « **Mise en œuvre de l'Objectif de développement durable Océan : de la science à l'action** ». L'objectif était de s'appuyer sur les meilleures connaissances scientifiques afin d'identifier les enjeux et d'adopter des décisions politiques permettant de mettre en œuvre l'ODD Océan.

Le 3 novembre 2015, la conférence « **Inégalités environnementales : de la recherche aux politiques publiques** » a réuni chercheurs, représentants de la société civile et décideurs politiques internationaux afin de recueillir leurs analyses et témoignages pour identifier les évolutions des politiques publiques nécessaires au traitement des nouvelles formes d'inégalités, à la croisée des enjeux sociaux et environnementaux.

RENDEZ-VOUS RÉGULIERS DE L'IDDRI

L'Iddri a poursuivi ses rendez-vous réguliers, et en premier lieu le **Séminaire développement durable et économie de l'environnement (SDDEE)**, organisé chaque mois depuis la création de l'Iddri comme un lieu de mobilisation intellectuelle pour les praticiens et académiques du développement durable. Dix nouvelles sessions ont eu lieu en 2015, sur la modernisation agricole en Chine, le financement participatif, les politiques environnementales en Europe, la biodiversité et les peuples indigènes, les ODD, les INDC, la conservation de la biodiversité et des filières agricoles, et l'Accord de Paris.

Deux autres séminaires thématiques se sont également poursuivis. Le **séminaire Nouvelle Prospérité**, co-organisé avec le CIREC, l'OFCE, la Fondation Nicolas Hulot et l'Institut Veblen, a proposé trois nouvelles sessions en 2015 sur l'initiative européenne « Au-delà du PIB », la fiscalité carbone et le financement de la transition énergétique.

Le **Club Ville** de l'Iddri, qui rassemble des partenaires variés pour identifier les leviers de développement urbain pertinents pour une transition vers la ville durable, s'est réuni à quatre reprises autour des politiques de dissocation dans la production de logements à prix maîtrisé en accession à la propriété, de la ville intelligente, du financement de la ville, et de la participation par le numérique.



Éditorial

L'Accord de Paris impose de penser différemment les réponses aux défis connus



Christiana Figueres

Ancienne secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

L'Accord de Paris sur le changement climatique rompt avec les anciennes lignes de pensée et d'action, et marque le début de la plus grande transformation de large envergure jamais présentée dans un accord international. C'est clairement un appel très fort au leadership intellectuel.

L'Iddri, avant Paris, a démontré sa grande maîtrise des questions clés en matière de climat, alimentant objectivement les négociations avec des travaux de recherche positifs et orientés vers la résolution de problèmes. Les travaux tels que les vôtres, issus de la communauté des *think tanks*, ont sans aucun doute contribué au succès des négociations.

Mais Paris a ouvert la porte à un défi plus grand encore. Comment pouvons-nous désormais faire en sorte que les solutions en matière de changement climatique et de développement durable se complètent pleinement et s'accélèrent mutuellement ?

En effet, il est indéniable que le temps presse pour parvenir à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degrés Celsius. La tâche est réalisable, mais sera ardue.

L'Agenda 2030 pour le développement durable, approuvé en septembre dernier par les pays aux Nations unies à New York, énonce clairement que des solutions au changement climatique et au développement ne peuvent être trouvées que si ces enjeux sont considérés comme des parties indissociables d'un même défi, et d'une même opportunité.

Dans les 15 ans qui nous séparent de 2030, la réalisation des objectifs climatiques de Paris appelle à des taux de décarbonation sans précédent, tandis que les ODD doivent produire des résultats eux aussi sans précédent en matière de bien-être et d'éradication de la pauvreté. Il existe un moyen clair d'atteindre ce résultat.

La croissance telle qu'elle est traditionnellement calculée doit être résolument découplée des émissions de combustibles fossiles. Les données de l'Agence internationale de l'énergie pour les deux dernières années ont montré que cela était possible, même si elles concernaient une période de faible croissance mondiale. Des trajectoires de découplage plus audacieuses doivent émerger rapidement.

Pour atteindre cet objectif, le développement doit s'orienter vers de faibles émissions de carbone, dans chaque pays, à tous les niveaux. Les nouveaux investissements dans le secteur manufacturier, la production d'énergie, les infrastructures, l'agriculture et la distribution doivent avoir une teneur en carbone aussi faible que le permettent les technologies de pointe, grâce à des mesures politiques, aux incitations, à des marchés et aux mécanismes les plus innovants.

Cette tâche peut sembler très difficile pour les plus pauvres des pauvres, quand des solutions connues liées aux combustibles fossiles apparaissent comme évidentes, mais les choix d'énergie propre sont en fait plus convaincants et peuvent permettre aux communautés de faire un bond en avant vers une situation plus durable. C'est précisément à ce type de problèmes que les *think tanks* peuvent apporter des solutions pour les gouvernements et les citoyens.

Le financement est ici le cœur de la question. La tension entre le financement du climat et du développement repose sur la crainte que l'argent dépensé sur l'un serait perdu pour l'autre.

Mais l'époque où cela était le cas est révolue et l'équation de rendement fondamentale est en train d'évoluer de manière décisive en faveur de l'énergie propre et du développement durable - investir dans ces solutions est désormais tout simplement plus intelligent et moins risqué.

Au niveau national et international, cette direction favorable des rendements des investissements doit maintenant être poussée encore plus loin grâce aux politiques et aux nouvelles technologies afin de renforcer le développement dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'action concertée en matière de climat et de durabilité.

Mais surtout, les gouvernements et les investisseurs sont aujourd'hui particulièrement attentifs et prêts à entendre cette nouvelle façon de penser.

Les gouvernements se tournent vers le monde de l'action appliquée au moment où ils mettent en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national (NDC) et leurs Plans nationaux d'adaptation (PNA) et engagent les préparatifs de leurs stratégies de développement de long terme à faible émission.

Les investisseurs du monde entier sont quant à eux à la recherche de rendements de meilleure qualité et plus stables à une époque de taux d'intérêt extrêmement bas et de chute des rendements des actifs à base de combustibles fossiles.

Et c'est l'élément clé. Paris et New York, complétés par l'accord des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe de Sendai l'an dernier, ont finalisé des processus de diplomatie multilatérale ardue et complexes, mais positifs et collaboratifs.

Bon nombre des distinctions entre le climat et le développement s'évaporent à mesure que la mise en œuvre se déplace vers le monde appliqué, où les responsables des entreprises et de l'investissement cherchent désormais à saisir les opportunités promises par les négociations qu'ils ont ouvertement soutenues.

C'est l'un des meilleurs moments pour être un leader d'opinion. Je vous présente mes félicitations pour vos travaux antérieurs et je serai attentive à la façon dont l'Id드리 concentrera son intelligence sur ce nouveau défi.

BIOGRAPHIE

En 2010, Christiana Figueres a été nommée nouvelle secrétaire exécutive de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, une fonction à laquelle elle a été reconduite pour un second mandat de trois ans en juillet 2013.

Mme Figueres a participé depuis 1995 aux négociations sur les changements climatiques, tout d'abord en tant que membre de l'équipe de négociation costaricaine, avant d'être membre du Conseil exécutif du mécanisme de développement Propre et vice-présidente de la Conférence des Parties pour la période 2008-2009.

En 1995, elle a fondé le Centre pour le développement durable des Amériques (CSDA), un think tank à but non lucratif consacré aux politiques sur les changements climatiques et au renforcement des capacités, qu'elle a dirigé jusqu'en 2003. Avant cela, elle a été directrice du Secrétariat technique du programme Energies renouvelables des Amériques (REIA).

Mme Figueres a commencé sa carrière à l'Ambassade du Costa Rica en Allemagne en 1982. Elle a également occupé la fonction de directrice de la coopération internationale au Ministère de la planification au Costa Rica (1987-1988), et a été chef de cabinet du ministre de l'agriculture (1988-1990).

COP21

L'action climatique internationale et l'Iddri passent à l'âge adulte

Dans de nombreuses cultures, 21 représente l'âge de la maturité, de l'entrée dans l'âge adulte. C'est également vrai pour le régime climatique international en vertu de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'Accord de Paris, adopté par consensus lors de la 21^e Conférence des Parties (COP21) à la CCNUCC, marque un tournant dans les négociations sur le changement climatique international, et représente aussi un nouveau point de départ.

COP21 – UN ACCORD HISTORIQUE

Comme c'est toujours le cas à 21 ans, bien que l'Accord de Paris regorge de potentiel, il doit encore faire ses preuves. Cela viendra dans les années à venir, à mesure que l'Accord entrera en vigueur, sera mis en œuvre et renforcé. Pour l'Iddri aussi, l'Accord de Paris représente un signe de maturité - l'objet principal du travail important réalisé au cours des quatre dernières années, et un témoignage de la force des idées et du dia-

logue pour aider à instaurer une politique pertinente (voir les contributions de l'Iddri ci-après). L'Accord de Paris vient couronner un long cycle de négociations. L'objectif primordial était, péniblement et lentement, de transformer en profondeur le régime climatique international, à deux égards.

Premièrement, le régime climatique international, tel que conçu dans la Convention-cadre des Nations unies de 1992 et le Protocole de Kyoto de 1997, reposait sur une distinction statique et cartésienne entre pays « développés » et « en développement ». Aujourd'hui, le monde est tout simplement plus complexe que cette division manichéenne et dans certains cas relativement arbitraire. Cependant, une telle renégociation majeure des droits et des responsabilités des pays devait inmanquablement créer des tensions et prendre du temps.

*L'Accord de Paris
marque un tournant
dans les négociations
sur le changement
climatique et représente
aussi un nouveau point
de départ.*



COMPRENDRE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE SOBRE EN CARBONE

L'un des principaux enjeux de la COP21 était de passer d'une approche basée sur le partage du fardeau à une approche ascendante reposant sur l'engagement des pays, dans laquelle l'équité et la solidarité reposent sur une participation active de chaque nation et sur des mécanismes collectifs efficaces, et où l'ambition de chaque pays est portée par une série de mesures permettant de réaliser un développement décarboné, et non par un alignement sur les efforts réalisés par les autres.

De 2013 à 2015, les travaux fondateurs des seize équipes de recherche nationales ayant participé au projet *Deep Decarbonization Pathways* (DDPP) ont examiné le concept de décarbonation profonde et ont permis de définir un ensemble de trajectoires nationales à l'horizon du milieu du siècle pour la transition vers une économie sobre en carbone dans les principaux pays émetteurs. Le DDPP a démontré que l'objectif de 2°C était non seulement réalisable mais aussi abordable et compatible avec la croissance économique, et a montré la pertinence politique des stratégies à long terme pour le nouveau régime climatique. L'une des principales réussites de ce projet est que ce concept a été inclus dans l'Accord de Paris, qui demande dans l'Art 4.19 que « toutes les Parties s'emploient à formuler et communiquer des stratégies à long terme de développement à faible émission de gaz à effet de serre ».

Après Paris, il est désormais temps de traduire ces engagements en mise en œuvre rapide et ambitieuse. Pour cela, le DDPP compte élargir la portée de ses travaux, notamment dans la perspective du bilan mondial de 2018.

Pour alimenter les négociations internationales sur le climat et les débats nationaux sur l'énergie et la politique climatique, un autre consortium dirigé par l'Iddri, le projet MILES (*Modelling and Informing Low Emission Strategies*) rassemble seize équipes nationales et internationales de recherche pour comprendre les conséquences des INDC¹, à la fois au niveau national et mondial, et étudier la transformation sobre en carbone nécessaire d'ici 2030 et au-delà, dans les systèmes énergétiques mais aussi dans les autres secteurs de l'économie.

Deuxièmement, la conception du régime était inappropriée pour relever le défi de la lutte contre le changement climatique. Tout simplement parce que le métabolisme de l'économie repose sur la combustion du carbone. Lutter contre le changement climatique nécessitera le remaniement de l'ensemble du système économique. Une approche ayant pour seul moteur la « réduction des émissions » ne peut pas fonctionner. Aussi, le deuxième changement de paradigme consistait à mettre l'accent non plus sur les symptômes mais sur les causes, en passant des émissions et cibles d'émissions aux rouages du fonctionnement de nos économies, de la façon dont nos aliments sont cultivés et dont notre énergie est produite et consommée. Favoriser ce changement de paradigme a en effet été au cœur de deux projets dirigés par l'Iddri (les projets DDPP et MILES, voir focus ci-contre).

1. INDC : *Intended Nationally Determined Contributions*

POLITIQUE CLIMATIQUE EUROPÉENNE EN 2015 : LE LONG PARCOURS MENANT DE L'AMBITION À LA MISE EN ŒUVRE

2015 a été une année mouvementée pour la politique climatique de l'Union européenne. L'UE a présenté sa contribution à la CCNUCC, annonçant un objectif de réduction de ses émissions de GES de 40 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. L'UE a également contribué à l'issue positive des négociations de Paris sur le climat, grâce au rôle qu'elle a joué dans la Coalition pour l'ambition.

Sur le plan intérieur, dans un contexte politique difficile, la Commission européenne a commencé à appliquer une partie de son programme de mise en œuvre des objectifs de l'UE en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030. Un nouveau projet politique pour une Union européenne de l'énergie a été lancé en février 2015, projet auquel l'Iddri a contribué avec des travaux sur l'organisation du marché de l'électricité et l'intégration des énergies renouvelables. Une « réserve de stabilité du marché » a été adoptée pour le marché européen du carbone. La Commission a également commencé à esquisser un nouveau mécanisme de gouvernance pour la politique de l'énergie et du climat en Europe, auquel l'Iddri a contribué avec des propositions sur la façon de concevoir la planification climatique nationale.

Un certain nombre de propositions législatives devraient compléter cela en 2016, notamment les révisions de la législation en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, les objectifs nationaux d'émissions pour les secteurs hors marché du carbone, et une nouvelle stratégie de décarbonation des transports. L'UE sera alors à la recherche d'un grand compromis pour donner vie dès 2017 au Paquet 2030. Le défi suivant, qui est également un objectif important pour guider le travail de l'Iddri, sera alors celui de l'élévation de l'ambition appelé par l'Accord de Paris.



Side event «Les plateformes numériques collaboratives au service du développement durable», Damien Demally, Le Bourget, décembre 2015



Pour assurer cette grande transformation, l'Accord de Paris établit un cadre flexible, universel, durable et surtout dynamique pour lutter contre le changement climatique. 195 pays se sont accordés sur un traité international caractérisé par une participation universelle, des objectifs ambitieux, et des processus et règles solides pour assurer la mise en œuvre et le renforcement continu de l'action contre le changement climatique. Cependant, les actions réelles restent à venir - le programme de mise en œuvre sera très chargé dans les quelques prochaines années. Il constituera un test important pour la politique climatique et énergétique européenne, à laquelle l'Iddri contribue également (voir focus p. 20).

LA CONTRIBUTION DE L'IDDRI

Rétrospectivement, il apparaît que plusieurs contributions de l'Iddri se sont avérées importantes dans la définition de l'approche globale des négociations et, au final, dans l'Accord de Paris. Cela inclut la combinaison d'un cadre ascendant de contributions nationales et d'un ensemble descendant de règles régissant les objectifs collectifs, la transparence et la responsabilité, ainsi que la révision dynamique ascendante des ambitions des pays. L'architecture et l'approche de l'Accord de Paris ont été largement détaillées dans les contributions de l'Iddri, et testées à plusieurs reprises dans des dialogues informels organisés par l'Institut.

Durant la période 2014-2015, l'Iddri a publié un total de sept études visant directement à faire avancer différentes questions dans les négociations ; et dix autres portant sur des sujets liés aux négociations. Nous avons organisé plus de douze dialogues entre négociateurs et autres parties prenantes, pour atteindre un total de trois cents personnes. Rétrospectivement, l'influence de l'Iddri dans tout un ensemble de domaines a été reconnue comme déterminante pour l'issue de l'Accord de Paris.

L'architecture et l'approche de l'Accord de Paris ont été largement détaillées dans les contributions de l'Iddri, et testées à plusieurs reprises dans des dialogues informels organisés par l'Institut.



LES DONNÉES AU SERVICE DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Mettre en œuvre la transition énergétique nécessite de prendre en compte les inégalités créées ou existantes et d'intervenir auprès des ménages : subvention, accompagnement, aide à la rénovation... Pour cela, il est nécessaire de bien décrire les difficultés auxquelles font face les ménages, de les identifier concrètement, ainsi que les logements concernés et de mettre en œuvre les mesures adéquates (organiser un tarif social par exemple). En d'autres termes, il se pose une question d'information : est-ce que les acteurs concernés disposent des données nécessaires pour mettre en œuvre leurs politiques ? Chercher à répondre à cette question, c'est clarifier une des dimensions du débat

sur la précarité énergétique, éclaircir la faisabilité technique pour pouvoir se concentrer sur la dimension politique. Notre investigation a permis de produire une analyse des obstacles et solutions en termes de données aux différentes étapes d'une politique de lutte contre la précarité énergétique. L'entrée par les données a également été un révélateur pertinent de problématiques plus structurelles à dépasser : divergences dans l'acceptation du concept de précarité énergétique, diversité des dispositifs, manque d'une stratégie et d'un pilotage global et difficultés de gouvernance et de coordination entre acteurs (soit entre dispositifs soit sur un même territoire entre acteurs).

Nous pouvons identifier un certain nombre de domaines dans lesquels l'Iddri a eu une influence particulière. Tout d'abord, deux documents publiés en collaboration avec le *National Center for Climate Strategy* (NCSC) ont servi de base pour le système de révision quinquennale et d'actualisation des objectifs de réduction des émissions nationales de l'Accord. Il s'agissait là d'une des principales pierres d'achoppement des négociations, et constitue la base du mécanisme permettant de garantir que l'Accord soit en mesure de limiter le réchauffement à moins de 2°C. Dans la même veine, un document sur la transparence publié par l'Iddri a contribué à définir les assises de cet article dans l'Accord, qui s'avère essentiel pour assurer la responsabilité et instaurer la confiance au moment de la mise en œuvre.

Dans la même optique, le travail de l'Iddri sur les stratégies à faible émission de carbone à long terme dans le cadre des projets DDPP et MILES (voir focus p. 15) a permis d'obtenir l'inscription de ce concept dans l'Accord de Paris, chaque pays étant invité à élaborer une stratégie de développement à faibles émissions à long terme avant 2020. Depuis Paris, un certain nombre de grands pays, notamment les États-Unis et le Canada, s'y sont engagés suivant un calendrier précis. Ces stratégies à long terme constituent un outil essentiel pour mobiliser les parties prenantes et parvenir à un consensus sur les choix politiques, ainsi que veiller à ce que les décisions à court terme soient cohérentes avec les actions transformationnelles.

L'Iddri a également contribué aux dispositions d'adaptation de l'Accord, notamment à la définition d'un objectif mondial pour l'adaptation et l'élaboration d'indicateurs permettant de suivre et de reconnaître les progrès réalisés en matière d'adaptation. En ce qui concerne les dispositions financières de l'Accord, un document publié par l'Iddri en 2015 est à la base de l'article sur le financement, notamment la définition d'un objectif mondial sur la réorientation des flux financiers, et un système permettant de réviser régulièrement les objectifs en matière de financements climatiques aux pays en développement.

Dans l'ensemble, l'engagement de l'Iddri dans l'Accord de Paris confirme notre conviction fondamentale que les idées et la science, conjuguées à la stratégie et au dialogue, peuvent avoir une influence significative sur les grandes avancées vers de nouveaux modèles de prospérité décarbonée et inclusive.

REDEVABILITÉ ET GOUVERNANCE DES INITIATIVES DE L'AGENDA DES SOLUTIONS : LE CAS DE L'AGRICULTURE

Les initiatives multi-acteurs du *Lima Paris Action Agenda* (LPAA) constituent un pilier clé de l'Accord de Paris sur le climat : elles permettent de montrer qu'au-delà des engagements pris par les gouvernements, des actions ambitieuses sont aussi entreprises par de nombreux acteurs à d'autres échelles (territoires, secteurs économiques). Cependant, les exemples des engagements volontaires des sommets de Johannesburg (2002) et Rio+20 (2012) incitent à la prudence, tant il était difficile, par construction, d'en suivre les effets et d'en assurer la redevabilité.

Dans le champ de l'agriculture et de sa contribution à l'action climatique, tant en matière d'adaptation que d'atténuation, la négociation entre États est bloquée à cause des liens avec des négociations commerciales elles-mêmes politiquement conflictuelles. Il était donc salutaire que l'année 2015 voie émerger des initiatives internationales volontaires et multi-acteurs. Celles-ci sont cependant très controversées, à l'instar de l'Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente en matière de climat (*Global Alliance for Climate Smart Agriculture*) : de nombreuses organisations de la société civile craignent en effet qu'en l'absence de cadre de redevabilité et d'évaluation suffisamment clairs, ces initiatives n'aient des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et les capacités de développement des agriculteurs les plus vulnérables. Pour cette initiative comme pour l'initiative « 4 pour 1000 » sur les sols, l'Iddri a préconisé quelles devaient être leurs conditions minimales de redevabilité, tout en ne paralysant pas les acteurs qui cherchent à y participer.

ODD

Le développement durable par la preuve

Ambitieux et inédits par leur caractère universel, les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations unies en septembre 2015 élargissent considérablement le cadre de coopération internationale établi en 2000 par le Sommet du Millénaire pour le développement. À quelles conditions politiques, technologiques et financières les ODD sont-ils à même de produire la transformation des trajectoires de développement des pays riches comme des pays pauvres, des pays émergents comme des pays les moins avancés, est la question générale qui a guidé les activités de l'Idri en 2015.

UN AGENDA DU DÉVELOPPEMENT DURABLE UNIVERSEL POUR LES QUINZE PROCHAINES ANNÉES

L'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté par les Nations unies en septembre 2015 avec sa liste de dix-sept ODD, porte l'ambition de transformer profondément les trajectoires de développement des pays riches comme des pays pauvres dans un délai rapproché de quinze ans. La clé de la réussite de cet Agenda réside dans sa mise en œuvre, et en particulier dans sa traduction très concrète en politiques publiques et en investissements durables.

Précédée par la troisième conférence internationale du financement du développement qui s'est tenue à Addis Abeba en juillet 2015, l'adoption de l'Agenda 2030 marque une rupture importante avec l'Agenda du Millénaire pour le développement qui l'a précédé. Universel, il accorde aux biens publics mondiaux environnementaux - climat, biodiversité, océan, en particulier - une part bien supérieure à celle qui leur était dévolue au sein des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Négocié entre Parties, et non simplement entre administrations onusiennes et institutions de financement du développe-

ment, il est de surcroît un miroir plus fidèle des préférences collectives des différents pays de la planète. C'est ainsi qu'à l'ambition de mettre un terme victorieux à la lutte contre la pauvreté absolue et la faim, à l'engagement de lutter contre le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources naturelles, il nous dit l'espoir d'émergence industrielle à grande vitesse qu'ont fait naître les succès économiques de la Chine, du Brésil ou de l'Inde, dont on voit aujourd'hui pourtant les limites et l'essoufflement.

Dans un contexte particulier où, près de 25 ans après le Sommet de la Terre, l'humilité prévaut - aucune économie n'étant véritablement parvenue à découpler la production de richesses de celle de nuisances environnementales, sanitaires ou sociales inacceptables par les populations - l'Agenda 2030 nous dit que le temps est venu de passer de la parole aux actes. Chaque pays peut trouver dans l'Agenda 2030 un cadre d'objectifs conformes à ses aspirations et l'opportunité de faire valoir leur pertinence par la pédagogie de l'exemple et le recours à l'expérimentation. Les ODD sont l'ultime test de crédibilité de l'idée de développement durable institutionnalisée à Rio.



IDENTIFIER LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030, PRIORITÉ DE L'IDDRI

Dans cette perspective, l'Iddri s'est tout d'abord employé à accroître la cohérence et la pertinence de la position française à la conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement (durable), et à mettre en place les premières activités de recherche et d'animation sur la mise en œuvre de l'agenda post-2015 en dialogue étroit avec la Ferdi¹, la Direction générale de la mondialisation (Affaires étrangères), l'Agence française de développement ainsi

qu'avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Ces activités se sont incarnées par une série de publications, ainsi que par une intervention à la Conférence ID4D (AFD) sur le financement du développement, l'animation d'un atelier sur les financements innovants organisé par l'AFD avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates, et la participation active au sein du réseau de *think tanks* européens ETTG (*European Think Tank Group*) aux côtés de ODI², DIE³ et ECDPM⁴ impliqués dans l'évaluation des performances de l'aide publique au développement européenne.

PROPOSITIONS POUR COMPRENDRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES

L'Iddri a réalisé une analyse approfondie d'un ensemble d'études sur les politiques publiques relatives aux inégalités environnementales, menées par des centres de recherche internationaux de premier plan, dans les pays du Nord et du Sud. Ce travail a permis d'identifier les lacunes et les champs de recherche prioritaires pour les prochaines années, et a conduit, en novembre 2015, à l'organisation d'une conférence intitulée « Inégalités environnementales : de la recherche aux politiques publiques », qui a réuni plusieurs experts internationaux (voir p.14-15). Cette analyse montre que les inégalités environnementales sont d'ores et déjà une préoccupation politique. Cependant, les inégalités qui ne sont pas directement liées au climat sont trop souvent négligées, la recherche appliquée en matière de politiques publiques manque d'outils et d'instruments pour réduire ces inégalités environnementales à long terme, et les mesures prises contre les inégalités d'exposition sont trop souvent des solutions de court terme qui ne s'attaquent pas à leurs causes profondes.

Les participants à la conférence ont souligné le lien entre les inégalités sociales et environnementales, au niveau national et international, et ont insisté sur la nécessité de prendre en compte et de traiter les effets distributifs des politiques, telles que la taxe carbone. La réduction de toutes formes d'inégalités environnementales doit être un objectif politique fondamental, au cœur des agendas du climat et du développement durable.

1. Ferdi : Fondation pour les études et recherches sur le développement international
2. ODI : *Overseas Development Institute*

3. DIE : *Deutsches Institut für Entwicklungspolitik*, Institut de développement allemand
4. ECDPM : *European Centre for Development Policy Management*

Chaque pays peut trouver dans l'Agenda 2030 un cadre d'objectifs conformes à ses aspirations et l'opportunité de faire valoir leur pertinence.

ARTICULER L'UTILISATION DES NOUVEAUX INDICATEURS DE RICHESSE ENTRE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE ET LES PAYS MEMBRES

À la suite des travaux initiés en 2014 sur l'usage des nouveaux indicateurs de richesse dans différents pays, et face au constat de l'absence de dialogue entre l'échelle nationale et européenne sur ce sujet, l'Iddri a entrepris un travail de recherche sur l'initiative « Au-delà du PIB » lancée par la Commission européenne. L'utilisation des nouveaux indicateurs de richesse dans la gouvernance européenne a été analysée, notamment du point de vue de leur implication pour les politiques des États membres. Un *working paper*, diffusé notamment à des responsables politiques, représentants d'organisations internationales, chercheurs, et journalistes, ainsi qu'un séminaire rassemblant responsables politiques français et européens, ont permis d'initier un débat sur l'articulation et la mise en cohérence des indicateurs développés au niveau national/européen. Cette réflexion se poursuit désormais sur les ODD : composant un agenda d'action universel et indivisible, à mettre en œuvre à l'échelle nationale, les ODD et leur suivi impliquent en effet un processus de déclinaison des engagements internationaux pris au titre de l'Agenda 2030 pour le développement.

Dans le même temps s'est poursuivi notre travail de recherche sur les conditions de mise en œuvre de l'Agenda 2030 du développement durable et d'identification des leviers de transformation que les ODD sont susceptibles d'offrir au sein des pays en développement comme dans des pays développés. Nous avons en particulier testé la capacité intrinsèquement « transformative » des cibles attachées aux ODD en mesurant leur écart par rapport au prolongement tendanciel des trajectoires actuelles. Ce travail d'ampleur a démarré par l'exemple d'un ODD particulier, portant sur la réduction des inégalités (voir focus p. 25). Il a donné lieu à une publication Iddri ainsi qu'à une tribune sur le blog de l'AFD. La méthode choisie, consistant à mesurer l'écart à la tendance, sera appliquée de manière systématique à la France pour tous les ODD.

Un second axe de réflexion nous a conduits à suggérer, à travers un *issue brief*, l'adoption, par chaque pays signataire de l'Agenda 2030, d'engagements nationaux rédigés sous une forme analogue aux contributions nationales (INDC) pour le climat. Ces « équivalents-INDC » pour les ODD répondent à la première observation que ceux-ci sont d'une pertinence variable selon les pays, et non hiérarchisés entre eux. Quelle forme devraient prendre concrètement ces équivalents INDC pour les ODD en Europe est la question à laquelle nous nous attelons à présent, de même que celle portant sur les modalités d'implication de la société civile et de la recherche dans la « mise en politique » des ODD.

Enfin, l'édition 2015 de l'ouvrage *Regards sur la Terre* dédiée aux ODD, en faisant appel à plus de vingt experts du monde entier, au-delà des trois institutions co-éditrices, nous a permis de faire émerger les premiers éléments de récits nationaux de transformation, et de constituer un réseau capable de nous aider à renseigner celle-ci, par une meilleure connaissance de l'économie politique du développement durable tel qu'il se conçoit et s'éprouve sur les différents continents (voir focus « La mise en politique du développement durable : un tour d'horizon des cinq continents », ci-contre).

LA MISE EN POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN TOUR D'HORIZON DES CINQ CONTINENTS

L'Agenda 2030 du développement durable replace au cœur des débats les questions de modèles et trajectoires de développement. Éclipsant les OMD qui se concentraient sur les services essentiels et les plus démunis, les ODD, sans renoncer à ces cibles, accordent une large place aux problématiques sectorielles et macro-économiques. Industrialisation, plein emploi, qualité de l'éducation, l'Agenda 2030 ne concerne plus les seuls individus mais l'économie toute entière, qu'il a pour ambition de transformer vers plus de durabilité.

Comment s'incarne pareille ambition dans les contextes nationaux ? Quelle est la substance des débats sur ces questions de « transformation », quels sont les freins, les forces d'inertie, les acteurs du changement ? La transformation ne se décrète ni ne se prescrit, elle s'invente dans des contextes partout différents. Elle crée des gagnants et des perdants. Ce sont les termes des débats et des choix nationaux que nous avons mis en valeur dans l'édition 2015 de l'ouvrage *Regards sur la Terre* dédié aux ODD, « Construire un monde durable », (co-édité avec l'AFD et le TERI). Au-delà de nos trois institutions, nous avons fait appel à plus de vingt experts des cinq continents afin de mettre en lumière les premiers éléments de l'économie politique de cette transformation.

QUELS PROCESSUS POLITIQUES INTERNATIONAUX POUR ATTEINDRE L'ODD 2 SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

Pour anticiper les enjeux majeurs de la mise en œuvre des ODD, l'Iddri s'est intéressé à l'exemple de la sécurité alimentaire (ODD 2). Après avoir souligné la pertinence de la réforme du Comité des Nations unies pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA), et notamment du rôle accru qu'elle a donné aux organisations de la société civile, l'Iddri a cherché en 2015 à mieux identifier quels étaient les autres dispositifs déterminants pour l'atteinte de l'ODD 2, et quels étaient leurs besoins de régulation ou d'amélioration de la gouvernance. Outre les processus multilatéraux, l'atteinte de la sécurité alimentaire dépend aussi d'une clarification et d'une amélioration du cadre de redevabilité des initiatives internationales impliquant acteurs privés et publics, comme la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition ou l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat, et d'une meilleure régulation des chaînes globales

de valeur. L'Iddri partage ces analyses avec le Groupe interministériel français pour la sécurité alimentaire, dont il est membre, ainsi qu'avec ses réseaux internationaux. Dans chaque pays, la sécurité alimentaire suppose aussi que les systèmes alimentaires soient durables : il faut donc clarifier quelles seront les trajectoires de transformation des systèmes de production et de transformation alimentaire permettant d'atteindre l'ODD 2 en 2030. L'Iddri a lancé en 2015 à cet effet avec *Rothamsted Research* et le soutien du *Sustainable Development Solutions Network (SDSN)* une initiative pilote, coordonnant des équipes de trois pays aux réalités contrastées (Uruguay, Chine, Royaume Uni), qui montre qu'il est possible et pertinent de construire de telles trajectoires de transformations à long terme des systèmes alimentaires, et dont les résultats seront publiés en 2016.

L'Océan au cœur de l'agenda international

Face à la multiplication et à la diversification des activités humaines sur les océans et les côtes, comment assurer la protection de l'environnement marin et côtier, la conservation de la biodiversité et la gestion durable et équitable des ressources ? Afin de répondre à ces différents défis, l'Iddri s'est inscrit depuis plusieurs années au cœur de l'agenda politique international, développant son expertise et son influence sur trois dossiers clés : la gouvernance des zones situées au-delà des juridictions nationales (ZAJN - « la haute mer »), la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable (ODD) Océan, et les interactions entre Océan et Climat.

LA HAUTE MER, NOUVEL OBJET DE NÉGOCIATION POUR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

En 2015, après dix années de débats scientifiques, de controverses juridiques et de tractations politiques, les États se sont finalement entendus pour ouvrir des négociations en vue d'un accord international sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les ZAJN. Représentant près de 50 % de la surface totale de la planète, ces espaces abritent une biodiversité exceptionnelle, aujourd'hui menacée par la multiplication d'activités humaines insuf-

fisamment régulées. Depuis plusieurs années déjà, l'Iddri contribue aux débats sur l'avenir de la haute mer, en apportant aux délégations nationales des analyses sur les lacunes du système actuel et en leur proposant des scénarios pour le consolider. Saluée par beaucoup comme historique, la décision d'ouvrir des négociations pour l'élaboration d'un accord international a donc été accueillie avec enthousiasme par l'équipe Océans de l'Iddri, présente à New York lors de la réunion décisive de janvier 2015. Cette décision est en effet susceptible de conduire à une meilleure gestion de la haute mer à condition que les négociations soient à la hauteur des enjeux et aboutissent à un accord tout à la fois robuste et acceptable par le plus grand nombre. En 2016, l'Iddri continuera à s'investir sur cet agenda en nourrissant les négociations sur le futur accord. L'objectif sera notamment de mettre en lumière des options ambitieuses quant au contenu de l'accord, en particulier ses volets relatifs aux aires marines protégées et à l'articulation avec les organisations et instruments existants.

L'Iddri contribue aux débats sur l'avenir de la haute mer en apportant des analyses sur les lacunes du système et en proposant des scénarios pour le consolider.



L'Iddri soutient parallèlement le développement d'initiatives régionales visant à assurer une meilleure gouvernance de la haute mer. En 2015, l'Iddri a ainsi apporté son expertise pour animer les débats dans trois régions marines. Dans l'océan Indien occidental tout d'abord, la 8^e réunion des Parties contractantes à la Convention de Nairobi (22-24 juin, Mahé, Seychelles) a été l'occasion pour l'Iddri de présenter ses travaux sur la gouvernance régionale de la haute mer et d'amener les États à prendre en compte cet enjeu dans leurs futures activités (voir focus ci-contre). De plus, dans le cadre du Partenariat pour la gouvernance régionale des océans (PROG) - initiative lancée par l'Iddri, l'IASS¹ et le PNUE² - un soutien a été apporté aux secrétariats de la Convention d'Abidjan et de la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS) lors d'ateliers destinés à informer les États des enjeux liés à la conservation de la biodiversité marine en haute mer (20-21 juin, Mahé, Seychelles et 28-30 octobre, Bogota, Colombie).

DÉBATS SUR LA HAUTE MER LORS DE LA COP DE NAIROBI

La 8^e conférence des Parties contractantes à la Convention de Nairobi a été l'occasion pour l'Iddri de présenter ses travaux sur la gouvernance régionale de la haute mer. Les échanges ont conduit à l'adoption de la Décision CP8/10 §3, invitant « les Parties contractantes à coopérer pour assurer l'amélioration de la gouvernance des ZAJN, en s'appuyant sur des institutions régionales existantes, notamment la Convention de Nairobi (...) ». Dans le cadre d'un projet financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et piloté par l'UICN³ International, l'Iddri continuera en 2016 à appuyer les États de la région dans ces initiatives.

1. IASS : *Institute for Advanced Sustainability Studies*

2. PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement

3. UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

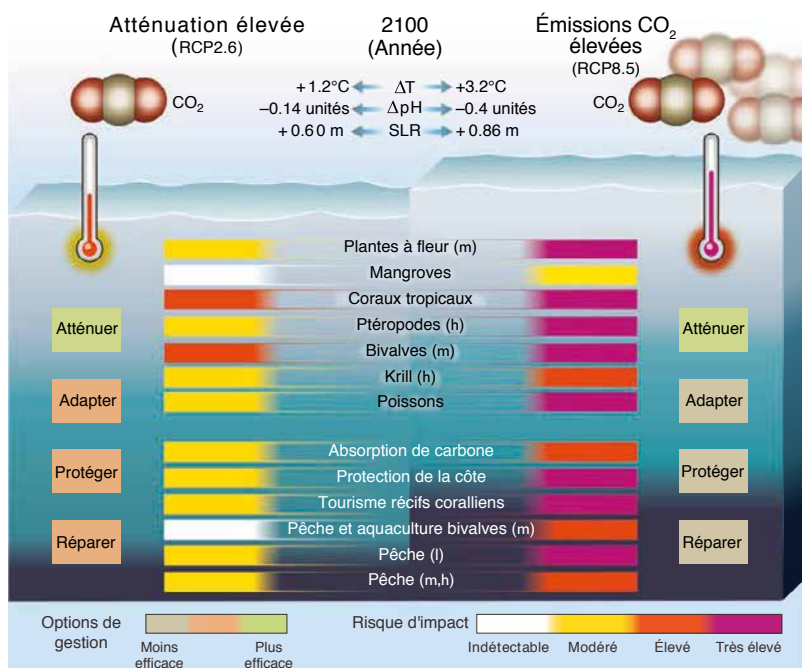
MISE EN ŒUVRE DE L'ODD OCÉAN : DE LA SCIENCE À L'ACTION

Autre temps fort de l'année 2015, l'adoption des Objectifs de développement durable, parmi lesquels l'Objectif 14 visant à « conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ». Afin d'échanger sur les nombreux défis relatifs à la mise en œuvre de cet objectif et des différentes cibles qui lui sont associées, l'Iddri a organisé le 2 octobre - en partenariat avec l'Ambassade des États-Unis en France, la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO et le ministère français chargé de l'Écologie - une conférence intitulée « Mise en œuvre de l'Objectif de développement durable Océan : de la science à l'action ». Réunissant scientifiques et décideurs politiques de haut niveau, cet événement a permis d'identifier des barrières et opportunités dans l'application de l'ODD Océan. En 2016, dans le cadre d'un nouveau projet financé par la GIZ⁴ et associant le PROG, l'Iddri explorera la manière dont les organisations internationales, et notamment régionales, peuvent contribuer à la mise en œuvre de cet ODD.

INITIATIVE OCÉANS 2015

L'océan régule le réchauffement global du climat au prix d'une altération profonde de son fonctionnement physique et chimique, de ses écosystèmes et des services qu'ils fournissent à l'humanité. Coordonnés par l'Iddri et l'UPMC-CNRS⁵, une vingtaine de chercheurs du monde entier ont étudié et comparé, pour deux scénarios contrastés d'émissions de CO₂, les risques d'impacts sur les écosystèmes marins et côtiers et les services écosystémiques rendus par l'océan d'ici à 2100. Les résultats de ces travaux ont conduit à de nombreuses publications scientifiques – dont une dans la revue *Science* – diffusées en amont et lors de la COP21 (voir graphique ci-dessous).

4. GIZ : *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*, Agence allemande de coopération
 5. UPMC-CNRS : Université Pierre-et-Marie-Curie, Centre national de recherche scientifique



◀ **Évolution des paramètres physico-chimiques océaniques et des impacts sur les organismes et les services écosystémiques à l'horizon 2100, selon les scénarios basses (RCP2.6) et hautes (RCP8.5) émissions.**

Source : J.-P. Gattuso *et al.* - *Science* 2015;349:aac4722



Conférence « Mise en œuvre de l'ODD Océan : de la science à l'action » au ministère de l'Écologie et du développement durable.

COP21 : CONSTRUIRE DES LIENS POLITIQUES ENTRE OCÉAN ET CLIMAT

Enfin, l'année 2015 a été marquée par la préparation et la tenue de la COP21. À cet égard, l'Iddri s'est particulièrement investi dans les discussions Océan et Climat et ce, à trois niveaux. En matière scientifique tout d'abord, l'Iddri a coordonné, aux côtés de l'Université Pierre et Marie Curie, le projet « Initiative Océans 2015 » dont les résultats ont été diffusés auprès des acteurs publics et privés (voir focus p. 30). Sur le plan de la mobilisation, l'Iddri a intégré la Plateforme Océan et Climat, participé à la coordination de son groupe de plaidoyer et co-organisé plusieurs événements lors de la COP21. Enfin, sur le plan politique, l'Iddri a contribué au lancement de l'initiative « Parce que l'Océan », aux côtés du gouvernement du Chili, du gouvernement français, de la Commission Océan Mondial, de la Fondation Prince Albert II de Monaco et de Tara Expéditions (voir focus ci-contre). Vingt-deux pays ont ainsi signé la déclaration « Parce que l'Océan », s'engageant autour de trois objectifs communs : (i) appuyer la proposition visant à l'élaboration par le Giec d'un rapport spécial sur l'océan, (ii) soutenir l'organisation en juin 2017 à Fidji d'une conférence des Nations unies de haut niveau sur les océans et les côtes destinée à promouvoir la mise en œuvre de l'ODD Océan ; (iii) promouvoir dans le cadre de la CCNUCC⁶ l'élaboration d'un plan d'action sur l'Océan.

LANCEMENT DE LA DÉCLARATION « PARCE QUE L'OCÉAN »

Le 30 novembre 2015, à la veille de l'ouverture de la COP21, chefs d'États, chefs de gouvernement, ministres et représentants de la société civile se sont réunis au Pavillon Tara Océan et Climat pour le lancement de la Déclaration « Parce que l'Océan ». Vingt-deux pays ont à ce jour signé la déclaration : Aruba, Australie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Espagne, Fidji, France, Guinée Bissau, Kiribati, Madagascar, Maroc, Mexique, Monaco, Nouvelle-Zélande, Palau, Pays Bas, République Dominicaine, Sénégal, Seychelles et Suède.

6. CCNUCC : Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

Science et politiques de l'environnement : quatre réalisations emblématiques de l'Iddri

Dans les domaines environnementaux plus qu'ailleurs, il est courant d'entendre regretter une forme de « séparation » entre d'un côté la recherche et ses résultats, et de l'autre ce qui serait le monde de la politique et de la décision. Le problème viendrait d'un défaut de « pédagogie » de la science, d'une faiblesse d'éducation scientifique des décideurs, d'un canal de communication manquant, d'où l'image courante du « pont à construire pour mettre en relation décideurs et scientifiques », avec en toile de fond une idée : une meilleure information des décideurs constitue le facteur limitant des politiques de développement durable.

L'Iddri part de son expérience dans l'analyse des politiques et de leurs déterminants pour proposer une approche différente. La « décision » ou la « politique » renvoient en effet à des acteurs divers, dont les projets sociaux et environnementaux peuvent être divergents, opposés ou convergents. La portée, le rôle, l'utilisation et le « portage » des résultats scientifiques, ainsi que la manière dont la politique s'en saisit, prennent une dimension différente lorsque l'on intègre cette complexité. L'agenda de la recherche, sa manière de poser les problèmes, ses priorités thématiques, ses méthodologies et bien sûr ses modes de communication sont en effet autant de choix stratégiques, qui déterminent son influence sur les débats sociaux et politiques.

Par ailleurs, il est aussi important de comprendre comment s'élaborent les connaissances dans les différentes disciplines, pour les rendre utilisables par les processus politiques (négociations notamment).

Quatre réalisations de 2015 illustrent cette approche et ses développements.

L'IDDRI ORGANISE LES ÉCHANGES ENTRE SCIENCE ET POLITIQUE, EN PRÉPARATION DE LA COP21

L'Iddri a participé à l'organisation de la conférence scientifique « *Our common future under climate change* », à Paris en juillet 2015, en particulier aux « sessions de dialogue ». La conférence avait pour objectif, quelques mois avant la COP21, de faire le point sur les dernières avancées scientifiques, et notamment de la mobilisation sur la question climatique d'un nombre toujours plus grand de communautés disciplinaires et interdisciplinaires (tant sur les écosystèmes que sur les mouvements sociaux). L'événement cherchait aussi à stimuler les échanges entre différents types d'acteurs qui font les politiques nationales, et qui jouent un rôle dans la négociation du régime international du climat. Le rôle de l'Iddri, dans l'organisation de la conférence, a notamment été d'établir un équilibre et une réciprocité des échanges entre communautés, de veiller à la variété des publics invités, et à la production de messages pertinents à la fois pour les chercheurs et pour les acteurs de la politique climat. Ainsi que l'indique la déclaration

L'agenda de la recherche, ses méthodologies et ses modes de communication sont autant de choix stratégiques, qui déterminent son influence sur les débats sociaux et politiques.

finale de la conférence, celle-ci a, notamment, produit des analyses sur la manière d'organiser la surveillance des « points de basculement », en articulant la compréhension nouvelle que nous avons des phénomènes climatiques et l'étude des évolutions passées. La conférence a aussi, par exemple, produit des connaissances concernant les options de « géo-ingénierie », en pointant celles qui paraissent efficaces et souhaitables (certaines options de captation du carbone), et celles qui semblent dangereuses et inefficaces (réflexion des rayonnements solaires).

« FAIRE COMPTER L'ÉCOLOGIE » : UNE SESSION SPÉCIALE ÉCOLOGIE ET DÉCISION AU SEIN DES ENCEINTES ACADÉMIQUES DE L'ÉCOLOGIE SCIENTIFIQUE

L'Iddri a organisé une session de la Fédération européenne de l'Écologie, *Ecology at the interface: science-based solutions for Human well-being*, du 21 au 25 septembre 2015, à Rome. La session spéciale invitait écologues, spécialistes de l'histoire de la conservation, et spécialistes des sciences sociales, à réfléchir à la question : comment faire (mieux) compter l'écologie dans la décision et la politique ? Cette session a posé les bases d'une conception renouvelée du rôle de l'écologie dans l'élaboration des politiques d'environnement. Un numéro spécial de la revue de référence *Environmental Science and Policy*, reprenant les idées et les messages de cette session, permettra en 2016 d'étendre les débats de cette session à une communauté encore plus large de scientifiques.

Conférence « Our common future under climate change », Unesco, Paris



PUBLICATION DES RÉSULTATS DE TROIS ANS DE RECHERCHE SUR LES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES ET LES POLITIQUES D'ENVIRONNEMENT

La conférence finale de restitution du projet *INVALUABLE*, coordonné par l'Iddri, sur les instruments économiques de conservation des services écosystémiques à laquelle ont assisté de nombreux membres des administrations, des agences de développement et des ONG, a permis de présenter les principaux résultats du projet, basés sur la publication de plusieurs dizaines d'articles scientifiques. Ces derniers ont ainsi démontré que les instruments de marché pour la conservation de la biodiversité ne représentent pas des solutions clés en main. Au contraire, ils sont une reconstruction sociale faite par les acteurs concernés. Leur efficacité environnementale et économique dépend ainsi de la bonne gouvernance locale (dissémination et compréhension des informations, transparence, clarification légale). Loin de laisser le marché réguler les services écosystémiques, la puissance publique doit donc jouer un rôle.

UN ARTICLE DANS SCIENCE CONSACRE UNE COLLABORATION INÉDITE ENTRE DISCIPLINES AUTOUR DE L'ACIDIFICATION DE L'OcéAN

Organisation d'une collaboration inédite entre chercheurs du climat, océanographes, géographes et spécialistes de sciences sociales, sur les futurs probables de l'océan et de ses composantes, liés à l'acidification causée par les émissions de CO₂. Exprimant de manière originale les liens entre scénarios d'émission et scénarios d'impact océanographiques, cette collaboration a donné lieu à une publication dans *Science*, focalisant ainsi les messages que cette communauté académique souhaitait porter auprès des négociateurs de la COP21.

Après 2015, concrétiser les engagements !

L'année 2015 a été une année particulièrement active dans l'arène internationale et a abouti à des engagements intergouvernementaux provenant d'acteurs non étatiques (collectivités locales, entreprises, acteurs financiers), à une échelle et dans un cadre de coopération nouveaux. Mais tout reste à construire ! Il faut en particulier que les engagements pris par les gouvernements soient traduits en stratégies nationales et en actions, et que toutes les actions de coopération internationale (en matière de financement, d'innovation, de renforcement des capacités, etc.) soient mises en place pour faciliter cela et créer les conditions d'une ambition accrue.

Il faut en effet agir vite, pour que les différents acteurs gardent la confiance acquise en 2015, et que nos sociétés et nos économies basculent effectivement vers des modèles de développement plus sobres en carbone, plus résilients, plus équitables, respectant mieux les écosystèmes.

Les *think tanks* ont un rôle majeur de vigie et de suivi de ces processus de concrétisation des engagements : en complément des instances gou-

vernementales ou multilatérales, ils doivent à la fois aider les acteurs de la société civile à tenir les différents acteurs comptables de leurs engagements, mais aussi contribuer par leurs analyses et leurs propositions, à faciliter cette mise en œuvre, l'échange d'expérience, le processus d'apprentissage.

C'est dans cette optique que l'Iddri a organisé en mai 2016, six mois après la COP21, en lien avec les principaux *think tanks* internationaux en matière d'environnement et de développement, une conférence internationale, « *Sustainable development : it's time !* », rassemblant, acteurs privés, gouvernements et collectivités, ONG et syndicats, experts scientifiques, pour partager les expériences et identifier collectivement les défis principaux de cette nouvelle période. En particulier, trois grands thèmes ont structuré les discussions : la « domestication » des engagements et le suivi de la mise en œuvre, le basculement des investissements vers le développement durable, et la nécessité de placer la justice sociale au cœur de la transition. Ceux-ci constitueront des points d'attention majeurs de l'Iddri pour les années qui viennent.

Enfin, si le nouveau cadre de coopération internationale permet à tous les pays et tous les acteurs de travailler à la transformation des sociétés et des territoires qui les concernent, dans un cadre de cohérence et de concertation globale, la difficulté de mettre en place des politiques ambitieuses de développement durable, à laquelle nous sommes confrontés depuis plus de 40 ans, persiste. Il est plus que jamais nécessaire d'identifier et d'analyser les conditions nécessaires à la mise en œuvre de ces politiques. Cette ambition sera au cœur du nouveau projet stratégique que l'Iddri consolide et met en place pour la période 2016 - 2020.



Crédits

Coordination : Carine Antunes, Pierre Barthélemy, Léna Spinazzé

Relecture : Carine Antunes, Pierre Barthélemy, Léna Spinazzé

Traduction : Katell Guemic

Conception graphique et réalisation : Pepper Only (www.pepperonly.com)

Version web : Pepper Only, Marion Gourdin

Impression : Pure impression / imprimé sur du papier certifié FSC

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

p.3, 10, 11, 14, 15, 25, 27, 29, 33 : Iddri

p.17 : UNFCCC

p.19, 21, 22, 31 : Élise Coudane

p.33, 35 : Marion Gourdin



◀ Flashez ce code ou rendez-vous à l'adresse **ra2015.iddri.org** pour découvrir la version digitale du rapport annuel 2015.



IDDRI

Institut du développement durable
et des relations internationales
27, rue Saint-Guillaume
75337 Paris cedex 07
France

www.iddri.org